

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION GT *Villes et Territoires Innovants* DU CNIG 29/09/2015

Objet : Réunion du Groupe de travail « Villes et territoires innovants » le 29/09/2015.

Ordre du jour :

1. Introduction,
2. Structurer le groupe, déterminer les dimensions non-couvertes, aller au-delà du premier cercle de sollicitations,
3. Finaliser le mandat, aboutir à une version consolidée,
4. Prioriser les actions, esquisser un calendrier de mise en route.

Documents joints :

- Liste des membres,
- Projet de mandat,
- Les documents sont sur http://cnig.gouv.fr/?page_id=12188

Prochaine réunion de la commission : à déterminer semaine 51.

Liste de diffusion

Participants - Organisme	
Philippe Mussi (Conseiller régional PACA), Président, Ludovic Andres (Métropole Nice Côte d'Azur), Florence Jacquinod (EIVP), Daniel Belon (FNCCR), Anne Ruas (IFSTTAR), Olivier Tournaire (CSTB), Benjamin Favriau (Ville de Paris), Philippe Heroguer (EPF NPDC, PPIGE), Eric Cagoly (IGN), Issam Tannous (1spatial), Emmanuel Protte (Métropole Nice Côte d'Azur),	Pascal Lory IGN (Appui CNIG). <u>Conférence audio :</u> Cécile Tamoudi (AITF), Christelle Gibon (Ville de Rennes), David Jonglez (ESRI), Bernard Allouche (CEREMA). <u>Conférence Visio :</u> Hervé Rivano (INRIA).

-	Date	Visa	Nom	- Organismes
Relecture	30/09/2015		Les participants.	Groupe de travail « Villes et territoires innovants » du CNIG
Validation	21/10/2015		Ludovic ANDRES	Animateur

Compte rendu synthétique :

1 Introduction :

Par Philippe Mussi, président de la commission animation territoriale du CNIG.

Le principe de création d'un groupe de travail sur les « villes et territoires innovants » a été acté en commission animation territoriale du CNIG. Alors qu'elle pourrait être le cœur des projets sur les villes et territoires intelligents, l'information géographique n'est considérée aujourd'hui que comme un complément.

De nombreux projets ne s'en remettent à l'information géographique qu'au dernier moment et une réflexion doit être ouverte pour qu'elle vienne s'inscrire au cœur des initiatives. Des recommandations sont à prodiguer, des standards de données sont à mettre en place. Le premier travail du groupe est de rédiger son mandat et son périmètre de travail.

2 Structuration du groupe de travail « villes et territoires innovants »

Voir liste des membres en PJ.

Le groupe de travail sur les « villes et territoires innovants » doit rester à taille humaine pour être interactif. Cependant quelques dimensions supplémentaires pourraient être apportées au groupe dans les champs suivants :

- Transports et mobilité,
- Travaux publics,
- Territoires ruraux,
- Exploitants de réseaux,
- Agronomie (INRA),
- Communautés numériques
- Règlementaire (Etat).

Il est demandé aux participants au groupe de fournir des contacts pertinents par rapport aux domaines listés ci avant et qui pourraient être sollicités.

3 Remarques autour du projet de mandat du groupe de travail « villes et territoires innovants »

Voir le projet de mandat en PJ.

Le mandat est examiné. Les échanges font ressortir quelques points saillants (déjà présents dans le mandat, ou pas) qui vont permettre de l'enrichir :

- Développement et prise en compte de la 3D comme composante utile à la construction de villes et territoires. La 3^{ème} dimension permet en effet un meilleur positionnement, ainsi que des analyses, modélisations, simulations et représentations plus adaptées aux besoins des smart cities.
- Définition d'un socle de base 2D et 3D minimum commun aux différents acteurs afin d'y appuyer les diverses données : capteurs, résultats de simulations, modélisations, etc.
- Importance de formaliser une description et un format d'échange concernant le socle 3D, différent d'un format d'utilisation et de bases de données externalisées des logiciels métier.
- Identification et standardisation des données « intelligentes » en entrée et en sortie de la base de données géographiques de la ville ou du territoire intelligent, de façon à assurer l'interopérabilité,
- Réflexions à mener autour de la promotion et de la diffusion des standards ainsi établis pour qu'ils soient effectivement mis en œuvre,
- Existence de données sensibles (commerce, personnelles..), lien avec la CNIL.

4 Suite à donner, premiers axes de travail

En vue des prochaines réunions, plusieurs propositions de présentations ou de travaux réalisés, en cours, ou à mettre en œuvre, sont identifiées :

- SoundCity, l'application de mesure individuelle et collaborative de la pollution sonore (Ville de Paris et INRIA),
- Flux d'énergie, de matière et d'information, et intégration dans le standard CityGML (travaux du CSTB soutenus par l'OGC),
- Les travaux de standardisation de l'OGC et en particulier le standard CityGML (département normalisation de l'IGN),
- Préparation d'une liste des données faisant partie de la ville ou des territoires intelligents et qui nécessiteraient une standardisation ; géoréférencement, interopérabilité... (Métropole de Nice et agglomération de Rennes),
- Projet de référentiel 3D national (IGN),
- Expérimentations de territoires intelligents hors contexte urbain (FNCCR),
- Structuration de bases de données géographiques pour villes et territoires intelligents (1Spatial).